

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL 8 juillet 2025

Compte rendu sommaire

Date de convocation : 3 juillet 2025

Étaient présents : Xavier TESTARD, Maire ; Joëlle REVEILLÈRE, Alain DIXNEUF, Christine CHALOPIN, adjoints ; Gaëlle BIBARD, Jérémie BOUSSEAU, Laurent CHAUVEAU, Christine CRUARD, Céline GUILBERT, David LANCELOT, Emmanuel LEGEAY, Romain MARCONNET, Philippe MARTIN, Thérèse SOURISSE, conseillers

Étaient excusés : Bénédicte BACLE (pouvoir à Céline GUILBERT), Olivier DUPÉ (pouvoir à Christine CHALOPIN), Fabienne GABILLÉ (pouvoir à Joëlle REVEILLÈRE), Gaël HERAULT (pouvoir à Romain MARCONNET)

Secrétaire de séance : Romain MARCONNET

* VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025

Validation à l'unanimité

* DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION LE CLUB DE L'AGE D'OR

Attribution à l'unanimité d'une subvention de 600.00 € au club de l'age d'or pour l'activité gym douce

Validation à l'unanimité

* DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ÉCOLE PUBLIQUE DE LYS-HAUT-LAYON

Participation financière de 2 378.04 € pour 3 enfants coronnais scolarisés à Lys-Haut-Layon

Validation à l'unanimité

* PLUi-H : AVIS

Avis favorable du conseil municipal au projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Cholet Agglomération

Validation à l'unanimité

* ADMISSIONS EN NON-VALEUR BUDGET PRINCIPAL

A la demande de la trésorerie, admission en non-valeur de dettes de 2022 de faibles montants (diligences infructueuses) et poursuites impossibles (montants inférieurs au seuil de poursuites de 15.00 €) pour un montant de 7.55 €

Validation à l'unanimité

* SERVICES ENFANCE - JEUNESSE - RESTAURANT SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE : RÉVISION DES TARIFS

Validation des tarifs applicables au 1^{er} septembre 2025 tels que présentés en annexe

Validation à l'unanimité

* SIEMML : FONDS DE CONCOURS TRAVAUX EFFACEMENT RUE NATIONALE OPÉRATION 109.23.03

Lors de la séance du 10 décembre 2024, l'avant-projet sommaire de cette opération a été validé pour un montant de 189 034.00 €.

Suite à la délibération du comité syndical du SIEMML en date du 17 décembre 2024, il y a lieu de revoir ce montant. Ainsi, le coût des travaux seront de 135 609.48 € (78 017.93 € pour l'éclairage public et 57 591.55 € pour la partie Génie civil Télécom)

Validation à l'unanimité

* PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT

Vu la très bonne fréquentation et les inscriptions en hausse aux services enfance, il y a lieu de revoir le temps de travail d'un agent à temps non complet déjà en poste et disponible, et ainsi porter son temps de 6 h hebdomadaires à 28 h hebdomadaires

Validation à l'unanimité

* PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION DE 3 POSTES NON PERMANENTS D'AGENTS D'ANIMATION AUX SERVICES ENFANCE

Création de 3 postes non permanents à temps non complet - 17.5 h hebdomadaires chacun - pour 1 an à compter de la rentrée de septembre 2025. Ces agents remplaceront des agents contractuels pour lesquels les contrats ne sont pas renouvelés.

Validation à l'unanimité

* PERSONNEL COMMUNAL : ORGANISATION GÉNÉRALE DU TEMPS PARTIEL

Conformément à la loi, il y a lieu de définir l'organisation générale du temps partiel pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels de la collectivité (temps partiel sur autorisation délivrée par la collectivité et temps partiel de droit acquis par l'agent)

Validation à l'unanimité

* AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

*Monsieur le Maire indique au conseil qu'il apprécie le bulletin municipal annuel mais qu'il se pose des questions sur la pérennité de cette publication et son coût. La commission communication a travaillé le sujet et propose sa suppression et son remplacement par un 4^{ème} flash infos plus complet en fin d'année

*Monsieur le Maire informe qu'un logement situé 10 rue de l'Ebeaupin qui n'est pas soumis au droit de préemption est vendu à son actuel locataire

*Monsieur le Maire informe le conseil que la nouvelle secrétaire médicale a pris son poste le 19 juin dernier à 80 %

*Monsieur le Maire a rencontré la nouvelle pharmacienne qui a débuté son activité le 1^{er} juillet dernier

*Monsieur le Maire fait part au conseil que la diététicienne nutritionniste est très contente de son installation à la maison de santé et que l'orthophoniste a fait savoir qu'elle a été reçue à son examen et peut donc démarrer son activité en septembre

*Monsieur le Maire revient sur le dossier de la mise en vente de l'hôtel-restaurant de la Boule d'or et rappelle qu'Alter est en contact avec le vendeur et un architecte, la chambre de commerce et des métiers. Il manque "juste" un gérant

*Monsieur le Maire rappelle l'exposition organisée à la chapelle de Vertu par l'association Art et Chapelles connaît un bon début de fréquentation

*Monsieur le Maire rappelle au conseil l'embauche à temps complet pour les 2 mois d'été d'un jeune de la commune, jeune qui est actuellement en formation de paysagiste

* Monsieur le Maire informe du versement du FCTVA perçu pour le budget principal 124 843.03 € (85 000.00 € prévus au budget) et 3 061.02 € pour le budget du Centre Municipal de Santé (pas de prévision budgétaire)

*Monsieur le Maire prend acte des remarques de Messieurs David LANCELOT et Jérémie BOUSSEAU, conseillers municipaux, sur l'environnement du commerce l'Arome et notamment son stockage extérieur et l'installation d'un box Mondial Relay sur son terrain, sur l'entretien de la haie le long du terrain de foot dans la rue de la Tigeole et la présence de camion à proximité de l'entrée de la maison de santé avec un stationnement gênant

*Pas de préemption pour les biens situés : 15 bis rue Joachim du Bellay (terrain) / 12 rue de la Gare (habitation) / 24 bis rue Nationale (habitation)

*** COMMISSIONS COMMUNALES**

*Affaires sociales : retour sur les camps : le camp des 6-8 ans, 3 jours, est annulé faute d'inscription suffisante (3 enfants seulement). Il a été proposé à ces enfants de partir 3 jours avec le camp des 8-10 ans et les familles ont accepté. Les camps des 10-12 et 13-17 sont complets (25 et 30 enfants) / le centre connaît également une bonne fréquentation avec en moyenne 37 enfants inscrits par jour / la nouvelle cuisinière est très contente d'être arrivée à Coron et de son poste de travail et tout se passe bien. Elle prépare maintenant les pique-niques pour les sorties et les parents sont contents. Elle a préparé les menus des camps et fait les achats matière avec l'équipe / une rencontre avec la directrice de l'école a confirmé un bon bilan pour l'année scolaire et les relations avec les services enfance, 158 enfants sont pour l'instant inscrits à la prochaine rentrée / les 2 spectacles itinérances se sont très bien passés (concert et théâtre) avec une bonne fréquentation. Rappel en 2026 une exposition sur l'école aura lieu du 31 mai au 13 juin dans ce cadre d'itinérances

*Aménagement de l'espace : les travaux rue Nationale se poursuivent sur le réseau pluvial mais la zone est inondable. Des branchements de tampon en provisoire vont être réalisés sur certaines maisons pour les eaux pluviales et usées pendant les travaux / une réunion est prévue demain le 9 juillet entre le SIEM et les entreprises concernées par les travaux de voirie pour faire un planning d'intervention / l'appel d'offres est lancé pour le coteau du pinier pour le marché de viabilisation du lotissement avec une ouverture des plis fin juillet / Il est rappelé que l'entretien des routes extramuros est de compétence agglomération et qu'un constat d'insatisfaction d'entretien est constaté par les communes du vihiersois et du bocage. Les voiries intramuros sont à la charge des communes / un plan du futur aménagement de la rue Nationale est présenté avec un changement de côté du réseau d'eau potable (suite au réseau électrique)

*Patrimoine : la levée de l'extension de l'atelier municipal (ossature métallique) est prévue pour octobre / suite au changement de jour de collecte (le lundi matin) et faute d'astreinte, les poubelles d'ordures ménagères des bâtiments publics vont être sorties le vendredi par les agents techniques. De nouveaux bacs vont être reçus pour permettre d'avoir un roulement notamment lors des locations de salles. Le problème ne se pose pas pour les poubelles jaunes car la collecte est maintenant le mardi donc les bacs peuvent être sortis le lundi

*Communication : nouvelle maquette du flash infos très appréciée

*Santé : pas de point évoqué

VU par Nous, TESTARD Xavier, Maire de CORON pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'ART. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Coron le 9 septembre 2025, Le Maire, Xavier TESTARD